

**Compte-rendu de la réunion du Comité d'Orientation  
de l'Aract Centre-Val de Loire  
du 28 février 2017**

Sur invitation du Conseil d'Administration, le Comité d'Orientation de l'Aract Centre-Val de Loire s'est réuni dans les locaux du CREAI à Orléans le 28 février 2017

Etaients présents :

**Conseil Régional**

Monsieur FOURNIER

Vice-Président délégué à la Démocratie, aux initiatives citoyennes, au développement rural, à la coopération et à l'égalité  
Direction du Développement Economique et de l'Emploi

Madame BRACQUEMOND

**Directe**

Monsieur GRELICHE

Directeur

Madame GARDIN

Responsable Pôle 3E

Madame ROSLHAUSEN

Responsable Pôle T

**Anact**

Monsieur MERIAUX

Directeur Général Adjoint - Directeur technique et scientifique

**Carsat**

Monsieur BEAUMONT

Ingénieur Conseil Régional Adjoint

**Agefiph**

Madame PEAN

Déléguée Régionale

**Ceser**

Monsieur LEJEAU

Représentant du Ceser

**Personnalités Qualifiées**

Monsieur GABIN-FREHEL

Gip Alpha Centre-Val de Loire

Madame ROSSELIN

Université d'Orléans

**Membres du Conseil d'Administration**

Monsieur ALLER

CFTC

Monsieur BIDET

CFDT Président du CO

Monsieur COUTON

MEDEF

Monsieur GONTARD

CFE-CGC

Madame GUILLAUT

U2P

Monsieur HODIMONT

MEDEF

Monsieur OUDIANE  
Monsieur PELE  
Monsieur PERON  
Monsieur ROSSIGNOL  
Monsieur TOMASI

MEDEF  
FO  
CGT  
CFTC  
U2P

***Aract Centre-Val de Loire***

Monsieur BIENVENU  
Madame DELORME  
Madame FREUNDLIEB  
Madame LE TOUCHE  
Madame MOUNIER

Chargé de Mission  
Assistante Chargée d'Information  
Chargée de Mission  
Directrice  
Chargée de Mission

Absents excusés :

***DRDFE***

Madame JARMAKOWSKI

Directrice Régionale

***Personnalités Qualifiées***

Monsieur PINNA

Dev-up

***Membres du Conseil d'Administration***

Monsieur DAVIET  
Monsieur DUCEAU  
Monsieur FRODEFOND  
Madame GHERISSI  
Monsieur JARRY  
Monsieur MEYNENT  
Madame PAC  
Madame PETIT

CPME  
CPME  
CFE-CGC  
MEDEF  
FO  
MEDEF  
CFDT  
MEDEF

Le Président accueille les participants et leur souhaite la bienvenue.

Il rappelle l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité d'Orientation du 20 septembre 2016
- Bilan d'activité 2016
- Programmation 2017
- Nouveau site internet
- Présentation de l'outil MESOCAP
- Rapports d'innovation 2016
- Prochaine réunion du Comité d'Orientation

Il propose ensuite de procéder à l'approbation du procès-verbal de la réunion du Comité d'Orientation du 20 septembre 2016.

Aucune remarque ni modification n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président transmet la parole à Madame LE TOUCHE pour la présentation du bilan d'activité 2016 puis de la programmation 2017.

**BILAN D'ACTIVITE 2016 (voir présentation jointe)**

En préambule, Madame LE TOUCHE souligne que sur les six axes mentionnés dans la programmation, une large partie du travail a été réalisée.

### Qualité de vie au travail (QVT) :

- Partenariat HAS-Anact-DGOS : un projet important a été développé par Cyril LEFAUCHEUX avec l'ARS à destination d'établissements de soins psychiatriques. Une manifestation régionale aura lieu début avril 2017 (restitution des travaux, témoignages des partenaires, des établissements, etc).
- Itinéraire QVT : plusieurs consultants régionaux ont été formés. Pour renforcer cette expertise, des réunions de retour d'expérience ont également été organisées.
- Pré-diagnostic de la filière avicole : si l'Aract n'est pas légitime pour développer une action particulière, elle a cependant apporté un appui méthodologique aux partenaires de cette filière.
- Partenariat Opcalim-Anact : Nicolas BIENVENU et Sophie MOUNIER ont contribué à ce projet « Qualité de vie au travail dans l'agroalimentaire » avec 6 entreprises régionales. Ce partenariat devrait pouvoir être renouvelé en 2017.

La programmation initiale sur le sujet « Qualité de vie au travail » a été réalisée à hauteur de 97 %.

### Appui aux relations sociales :

- Dispositif ARESO : un groupe de réflexion au sein du Conseil d'Administration de l'Aract s'est prononcé favorablement sur la participation de l'Aract à ce dispositif. L'action régionale a été construite avec l'Aract Pilote et la Direccte. Plusieurs demandes d'entreprises sont parvenues à l'Aract. Cette action s'apparente à une forme de médiation, l'association apporte un soutien aux entreprises qui rencontrent des difficultés d'ordre social ou bien entre salariés et direction (Isabelle FREUNDLIEB).

### Santé (favoriser la culture de prévention primaire en contribuant à la politique régionale de santé au travail) :

- Construction du PRST3 : l'Aract a fortement contribué (et tout particulièrement Cyril LEFAUCHEUX) au groupe sur la qualité de vie au travail, thématique qu'elle anime dans sa totalité.
- Pré-diagnostic sur les conditions de travail en viticulture : cette action a été réalisée et devrait permettre de développer, sur 2017, un projet très opérationnel.
- Réalisation de l'outil MESOCAP pour les Ehpad : cette action sera présentée par Isabelle FREUNDLIEB en fin de séance.
- Maintien en emploi des personnes souffrant de maladies chroniques évolutives : ce projet mené par Sophie MOUNIER a été développé avec de nombreux partenaires, une expérimentation est également en cours avec l'Agefiph. Il devrait pouvoir être intégré à l'appel à projet sur le maintien en emploi de seniors qui a débuté en fin d'année et se poursuivre tout au long de 2017.
- Prévention des TMS : la capitalisation du club TMS a commencé en 2016. Elle sera achevée courant 2017.
- Prévention des risques psychosociaux : l'Aract a participé à l'ingénierie du projet MGEN-Anact et a également initié une action spécifique avec l'Académie d'Orléans-Tours (Cyril LEFAUCHEUX).

Sur l'ensemble des actions développées sur la thématique « santé », la réalisation est de 95 %.

### Mutations du travail :

- FEST (Formation En Situation de Travail) : Initiée sur 2016, cette action perdurera sur 2017 voire 2018. Isabelle FREUNDLIEB copilote ce projet national avec l'Anact et développe les actions régionales.
- Compétitivité et QVT - situations apprenantes : Isabelle FREUNDLIEB a apporté son appui méthodologique auprès de la Directe et du Conseil Régional sur la GPECT.

La réalisation est de 153 %.

### Egalité des chances :

- 2 Chargées de Mission (Catherine COQUILLAT et Sophie MOUNIER) travaillent depuis plusieurs années sur cette thématique en réalisant des actions de sensibilisation, des accompagnements individuels ou collectifs, des outils de communication. Plusieurs thèmes sont regroupés sous cet intitulé : égalité professionnelle, mixité professionnelle, articulation des temps, conciliation des temps dans le secteur de la propreté, maintien en emploi des seniors. Dans l'ensemble, les entreprises sont plutôt dans une position d'attente sur ces différents sujets. L'Aract doit les motiver, leur démontrer les enjeux, les bénéfices afin qu'elles intègrent les différentes actions proposées.
- Sur le sujet concernant le secteur de la propreté, le nombre de jours prévus était important. Cette action s'étant décalée dans le temps, les jours ainsi « libérés » ont été affectés à « maintien en emploi des seniors ».

Au global, la réalisation est de 93 %.

### Performance et innovation :

- Usine du futur : l'Aract s'est fortement mobilisée sur cette action (Nicolas BIENVENU). Elle a également été associée à la réflexion sur l'ingénierie du nouveau déploiement d'Industrie du futur en 2017.
- Fabrication additive dans les entreprises : Sophie MOUNIER a réalisé un diagnostic spécifique à l'intégration d'équipements de fabrication additive dans les entreprises.

Sur cet axe, le taux de réalisation est de 78 %.

### Communication :

- Site internet : refondu au cours de l'année 2016, le développement du nouveau site de l'Aract est actuellement en phase de finalisation.
- Semaine pour la qualité de vie au travail : seules deux actions ont été réalisées. Suite aux inondations, la manifestation régionale programmée sur Tours a dû être annulée.
- Communication et sensibilisation : tous les projets 2016 comportaient des actions spécifiques (différents livrables réalisés en 2016 sont insérés dans le dossier « participant » de la réunion de ce jour). Cette tendance devant s'accroître sur 2017, l'Aract a décidé d'augmenter ses moyens humains sur le sujet en passant de 0,5 à 0,8 ETP en 2017.

## **PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2017 (voir présentation jointe)**

2016 a été une année de transition. 2017 sera une année de bilan. En effet, 2017 clôt le Contrat d'Objectifs et de Performance du réseau Anact-Aract, de nombreuses actions de capitalisation, de transfert devront être réalisées.

Avec un nouveau site, des ressources en communication plus importantes, l'Aract s'est dotée des moyens nécessaires pour y parvenir.

De nombreuses actions présentées lors du bilan 2016 sont reconduites dans la programmation 2017.

### **Qualité de vie au travail (QVT) :**

7 actions vont être menées :

- Diffusion aux acteurs relais (pilotage du groupe QVT du PRST3 et développement d'actions auprès de partenaires).
- Animation du réseau de consultants régionaux via l'action « itinéraire QVT ».
- Création et animation du réseau Ambassadeurs QVT (suite à l'étude QVT et compétitivité).
- Réalisation d'actions collectives QVT dans les TPE/PME.
- Développement du projet QVT dans l'Agroalimentaire (partenariat OPCALIM-Anact) et dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux (partenariat régional avec l'ARS via le partenariat national Anact-HAS-DGOS). En région Centre-Val de Loire, l'action portera sur la bienveillance dans les Ehpad.
- Prévention des conduites addictives en milieu professionnel (déclinaison régionale du partenariat national (Anact-Mildeca).
- Réalisation d'actions GPS (Gestion des Perspectives Sociales). Il s'agit d'une évaluation de la satisfaction des salariés via un questionnaire. Cette action peut être préalable à une démarche de qualité de vie au travail.

### **Appui aux relations sociales :**

- Ingénierie et lancement ARESO : formation des agents de la Direccte et actions de communication auprès des entreprises régionales.
- Cafés discutants : réunion d'information et de communication sur une thématique à destination des partenaires sociaux et consultants régionaux.
- Appui aux CPRI : action à construire, à ce jour l'Aract n'a pas été sollicitée.

### **Santé : favoriser la culture primaire en contribuant à la politique régionale de santé au travail :**

- Pilotage et animation de l'axe QVT du PRST3.
- Campagne de prévention sur les RPS.
- Animation du réseau de consultants RPS/TMS constitué de 23 personnes. Cette action est menée en partenariat avec la Carsat et la Direccte.
- « Faire école » (action en partenariat avec la Carsat et les Universités de Tours et d'Orléans).
- Conditions de travail en viticulture (organisation du travail saisonnier, TMS, ...).
- Promotion et diffusion de l'outil MESOCAP pour les EHPAD.
- Maintien en emploi de personnes souffrant de maladies chroniques évolutives.
- Prévention des TMS (capitalisation du club TMS, retour d'expérience, ...). Madame LE TOUCHE précise qu'une manifestation régionale sur « TMS pros » sera organisée en juin 2017 par la Carsat.
- Prévention des risques psychosociaux (partenariat avec l'Académie d'Orléans-Tours). Ce projet entre dans le partenariat national mais comporte également une action spécifique sur la région Centre-Val de Loire.

### **Egalité des chances :**

- Continuité des actions menées en 2016 (sensibilisation, conciliation des temps dans le secteur de la propriété, appui méthodologique, accompagnements individuels et collectifs, capitalisation, ...).

### Démographie du travail :

- Cette action consiste à aider les entreprises à mettre en place des actions concrètes en lien avec l'exploitation de leurs données sociales.

### Performance et innovation :

- Industrie du futur : l'Aract est fortement mobilisée (ingénierie du nouveau déploiement, animation de groupes de travail RH, propositions d'actions, ...). Madame LE TOUCHE souligne le nombre de jours conséquent alloué à ce projet régional.

### Mutations du travail et compétences :

- Appui méthodologique auprès de la Direccte et du Conseil Régional et sur le dispositif Conseil RH/TPE/PME.
- Contribution à la cellule GPECT.
- Compétences mode d'emploi : professionnalisation des acteurs relais sur la question des compétences, des jeunes,...
- Fest (Formation En Situation de Travail) : continuité du copilotage national et de l'expérimentation en région.

### Performance et innovation :

- Conditions de travail et numérique : 3 actions sont prévues : appui méthodologique sur le pilotage des actions menées par le Cresitt et l'Afnor, ingénierie et lancement de projet spécifique de l'Aract, aide à l'ingénierie de projet dans le cadre du transformateur numérique (Fing-Anact).

En ce qui concerne les origines de financement, Madame LE TOUCHE précise que cette année, les prestations payantes seront en nette baisse du fait de la contribution de l'association à 6 partenariats nationaux développés par l'Anact et déclinés en région Centre-Val de Loire. Ces derniers représentent 29 % du budget 2017.

## **DEBATS :**

Madame GARDIN souligne que la Direccte est très attentive à la diffusion de la qualité de vie au travail dans les TPE/PME. Alors que ces entreprises auraient peut-être le plus de besoins en la matière, elles sont très difficiles à monopoliser sur le sujet. Le projet « ambassadeurs QVT » regroupant des chefs d'entreprise qui témoignent des actions mises en place dans leur structure, des difficultés qu'ils ont rencontrées, des bénéfices qu'ils en retirent, est très intéressante. Ces échanges de pratique entre pairs démontrant que la mise en œuvre de véritables actions de qualité de vie au travail est un moyen de croissance et non pas de contrainte peuvent inciter autres dirigeants à réfléchir au sujet et à initier à leur tour des actions en ce sens.

Monsieur FOURNIER informe les participants que la Région vient de voter son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, ce dernier est actuellement en phase de concrétisation. Il devrait être possible, dans le temps, de faire davantage de connections entre ce dernier et les fiches action de l'Aract. Il pense par exemple à la mise en place de Dev-Up qui pourrait devenir un lieu d'articulation, voire un partenaire. Le Schéma Régional comporte également un important volet en faveur de l'égalité sur lequel l'Aract pourrait être sollicitée. Sur le sujet « qualité de vie au travail », le Conseil Régional a intégré le sujet aux actions portant sur l'innovation.

Monsieur TOMASI précise que dans le cadre de la CPRIA, les résultats étaient assez mitigés quant à l'approche menée relative à la qualité de vie au travail. Les concepts présentés semblaient loin des préoccupations des chefs d'entreprise de TPE. Ces derniers ont besoin d'une approche plus conceptuelle.

Monsieur LEJEAU relate l'expérience sur la prévention des TMS au niveau de la Carsat. Les témoignages d'entreprises ont fortement contribué à la prise en compte de cette dernière. Solliciter davantage les organisations d'employeurs et les partenaires sociaux est également nécessaire si l'on veut impacter et impliquer le plus de personnes possible.

Monsieur MERIAUX indique qu'il est important de s'appuyer sur des intermédiaires car ils aident à la traduction, à la persuasion, à la projection. Des outils ont également été développés permettant de faire des démonstrations chiffrées, par exemple le coût de la non qualité. Il cite l'outil Perfecto qui est simple d'usage et pragmatique.

Monsieur GAPIN-FREHEL relève que le Gip-Alfa travaille sur différents projets avec l'Aract, tout particulièrement sur la thématique compétences. L'ORFE est également partie prenante dans le projet égalité professionnelle hommes/femmes. Ils pourraient contribuer à d'autres actions de l'Aract au regard de la diversité des travaux et études qu'ils mènent.

Madame GARDIN souligne qu'en région le Gip-Alfa est nécessairement associé aux thématiques en fonction des filières approchées, il est également intégré au regard des travaux qu'il mène sur les perspectives et les besoins en compétences, sur l'évolution des métiers. Le Gip-Alfa est un acteur que l'Aract sait déjà très bien solliciter selon les projets qu'elle mène.

Monsieur MERIAUX informe les participants que le prochain Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) actuellement en cours d'élaboration comportera un volet important sur le numérique. En effet le numérique va être au cœur de l'activité. L'Anact est attentive aux projets menés en région et construit le cadre national du COP en mettant en avant les expertises régionales, par exemple la prise en compte en amont des conditions de travail dans la conception industrielle.

Monsieur GRELICHE relève que la DGE est très centrée sur Industrie du futur. Il est nécessaire de montrer les actions menées en région Centre-Val de Loire. Madame BRACQUEMONT souligne que ce projet est très important pour le Conseil Régional.

## PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

Le site sera opérationnel courant juin 2017. Il présente les différentes thématiques sur lesquelles travaille l'Aract qui souhaite qu'il devienne un outil « ressource » pour les acteurs des entreprises en mettant à disposition divers outils, fiches pratiques, cas d'entreprise, vidéos, ...

## PRESENTATION DE L'OUTIL MESOCAP

Le travail collaboratif entre l'Aract Centre-Val de Loire (Isabelle FREUNDLIEB), la Carsat et la Médecine du travail a permis de créer une démarche outillée de prévention globale dans le secteur de l'hébergement médico-social et social intitulée MESOCAP. Cet outil est le fruit d'une collaboration sur la durée puisque 3 ans ont été nécessaires pour travailler et expérimenter avec des Ehpad, puis capitaliser.

Cette approche a pour ambition de favoriser l'acquisition d'une politique de prévention globale et durable, à travers l'évaluation des situations de travail. Elle permet de questionner des pratiques de façon concertée, de débattre des points de vue du travail et de construire de façon collective des axes de progrès.

Cette démarche concertée permet également d'améliorer la qualité de vie au travail : quand et comment utiliser MESOCAP ? A quoi sert cet outil ? Quelle complémentarité avec d'autres outils, d'autres démarches existantes (QVT, DUERP,...) ?

Une manifestation présentant cette action avec témoignages de collaborateurs d'Ehpad, des différents partenaires aura lieu le 27 avril 2017.

## RAPPORTS D'INNOVATION

Cette année, l'Aract présente trois actions :

### Démarche valoriser les savoir-faire et les compétences développés en TPE :

L'ambition de ce projet est de développer l'employabilité des TPE de la région Centre en valorisant et formalisant les compétences acquises en situation de travail.

Suite au double constat sur le territoire : inéquation des compétences entre offre et demande d'emploi et main d'œuvre peu qualifiée, il est décidé d'expérimenter un accompagnement pour favoriser la situation de travail comme apprenante et intégrante en permettant à chaque salarié de prendre conscience de ce qu'il a appris dans son activité et aux dirigeants de TPE de formaliser les pratiques RH encore informelles. L'Aract Centre-Val de Loire, le pays de Vierzon et un consultant local (OREC 18) ont construit un accompagnement combinatoire pour nourrir et outiller, à la fois, le dirigeant et les salariés tout en travaillant de façon concertée au sein de l'entreprise. Isabelle FREUNDLIEB présente plus en détail cette action (voir document joint).

#### Usine du Futur :

Le dispositif piloté par le Conseil Régional consiste à mettre les entreprises dans un écosystème vertueux (interconnexion interne/externe, soucieuse de l'environnement et des conditions de travail des salariés). Le volet « conditions de travail » a été confié à l'Aract. Cette dernière est intervenue lorsque l'entreprise avait un projet de modernisation, d'investissement technique. Pour aider son appropriation, il est important d'y associer tout salarié ayant un rapport avec ce dispositif régional (personnes en charge du projet, opérateurs, usagers) tant dans la conduite de projet participative que dans les usages de l'outil technique. Ainsi, l'Aract a interrogé le projet d'investissement en y recherchant ses diverses conditions de faisabilité socio-organisationnelles. Cette complémentarité technique/organisationnelle et sociale est une réelle innovation tant dans les partenariats recherchés complémentaires que dans les approches globales de ces entreprises.

Nicolas BIENVENU présente plus en détail cette action (voir document joint).

#### De la conciliation des temps au compromis temporel :

Dans le cadre de différents projets en faveur de l'égalité professionnelle, l'Aract a travaillé sur la thématique de la conciliation des temps.

Une analyse des accords et des plans avec un focus sur ce domaine d'action « articulation des temps » a été réalisée. Parler d'articulation des temps renvoie à une dimension personnelle, à des activités plus en lien avec l'extra-professionnel.

Cette notion de compromis temporel fait référence aux difficultés des entreprises qui à force d'aménagements individuels peinent à organiser le travail.

L'idée est de mettre l'organisation des temps en discussion dans l'entreprise d'où cet intitulé de « compromis temporel ».

A ce jour, 2 expérimentations autour de cette thématique sont menées, l'Aract s'est inspirée d'une modélisation provenant d'un groupe de travail du réseau (TOTEM).

Sophie MOUNIER présente plus en détail cette action (voir document joint).

## **CONCLUSION**

Monsieur LEJEAU tient à souligner l'expertise de l'Aract présente tout au long des différents témoignages. L'association évolue. Il revient sur le maintien en emploi des personnes handicapées. Il serait souhaitable de structurer davantage ce projet au niveau régional en unissant les forces de l'Agefiph, de Cap Emploi et de l'Aract et d'avoir ainsi une réflexion commune.

Madame PEAN relève la complexité du sujet. Certes, aujourd'hui, ces salariés sont mieux reconnus et assumés. Toutefois, il reste de multiples actions à mettre en place. Il faut être novateur.

Enfin et pour revenir sur le nouveau contrat d'objectifs et de performance, le Président souhaite qu'il soit présenté lors du prochain Comité d'Orientation.

Le Président remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et leur soutien.

## **PROCHAINE REUNION**

Le Comité d'Orientation se réunira le 05 octobre 2017 en matinée.

L'ordre du jour portera essentiellement sur le pré-bilan 2017. Selon l'avancement des travaux, le nouveau Contrat d'Objectif et de Performance pourrait également être présenté.